SOCIETE GENERALE
Corporate & Investment Banking

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Unlimited TURBO Warrant Put ("Turbos Illimités PUT") relatif au Henry Hub Natural Gas Futures (non quanto)

ISIN: DE000SX5BU15 / **WKN**: SX5BU1 / **Mnémonique**: 1W64S
INITIATEUR: Société Générale / www.warrants.com / appeler le +33 (0)1 42 14 94 47 pour en savoir plus
AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR: Autorité des Marchés Financiers (AMF) & Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), France, est chargée du contrôle de Société Générale en ce qui concerne ce document d'informations clés
DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS: 4 avril 2025
EMETTEUR: Société Générale Effekten GmbH / **GARANT:** Société Générale

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce produit est une obligation au porteur régie et interprétée par le droit allemand. La formation du produit est soumise au droit de la République française.

Durée

Ce produit n'a pas de terme prédéterminé. Outre la vente du produit sur le marché sur lequel le produit est coté, ou sur le marché de gré à gré, vous pouvez résilier le produit à une Date d'exercice. L'Initiateur peut résilier le produit de façon ordinaire à une Date de résiliation ordinaire. Le produit expirera si un Cas de désactivation se produit.

Objectifs

Ce produit est conçu pour vous conférer un droit spécifique selon des conditions prédéfinies. Vous participerez, de manière disproportionnée (avec un effet de levier), à toutes les fluctuations de cours de l'Actif sous-jacent.

Le produit expirera en Cas de désactivation. Un Cas de désactivation survient si, pendant la Période de contrôle , le Cours de l'Actif sous-jacent est au moins égal ou supérieur à la Barrière désactivante applicable. Dans ce cas, le produit expire Immédiatement. La Valeur de Remboursement sera déterminée à la discrétion raisonnable de l'initiateur et son montant pourra être égal à zéro. La Valeur de Remboursement fera l'objet d'un règlement au plus tard le cinquième jour ouvré suivant la date à laquelle un Cas de désactivation survient.

Vous pouvez exercer le produit à la Date d'exercice. L'initiateur peut résilier le produit de façon ordinaire à une Date de résiliation ordinaire.

Si aucun Cas de désactivation ne survient et que le droit de l'option a été exercé ou que le produit a été résilié de façon ordinaire par l'initiateur, vous recevrez la Valeur de Remboursement à la Date de Règlement qui devrait être égale à (i) un montant par lequel le Cours de référence de l'Actif sous-jacent à la Date d'évaluation est dépassé par le Prix d'exercice à la Date d'évaluation multiplié par (ii) le Ratio, le résultat étant converti dans la Devise d'émission.

Le Prix d'exercice est ajusté tous les jours d'un Montant d'Ajustement qui comporte un composant financier supporté par l'Initiateur pour financer le levier du produit. Ce Montant d'Ajustement comprend une prime de risque déterminée par l'Initiateur à sa discrétion raisonnable.

La Barrière désactivante est déterminée de manière quotidienne. Son niveau journalier ainsi déterminé peut être égale ou différent du niveau de la Barrière désactivante du jour calendaire précédent.

La conversion dans la Devise d'émission doit être effectuée au taux de change.

L'Actif sous-jacent du produit est un **contrat à terme** dont la durée de vie est limitée dans le temps, contrairement au produit qui n'a pas de date de maturité. Par conséquent, l'Actif sous-jacent du produit change automatiquement et à une fréquence prédéterminée en basculant à un autre contrat à terme d'échéance supérieure ayant les mêmes caractéristiques, intégrant tous les effets négatifs potentiels liés au coût de portage et au roulement de contrat à terme. Le prix d'un contrat à terme n'évolue pas strictement en fonction du prix au comptant de l'Actif sous-jacent de ce contrat à terme.

Actif sous-jacent:	Henry Hub Natural Gas Futures (Reuters RIC NGK25)
Bourse:	CME Group (y compris la plateforme électronique de trading CME Globex)
Devise de l'Actif sous-jacent:	Dollar des États-Unis (USD)
Devise du produit (Devise d'émission):	Euro (EUR)
Type de produit:	Put
Ratio:	1,00
Prix d'exercice:	USD 6,525876
Barrière désactivante:	USD 6,114
Cours de référence:	Prix de règlement de l'Actif sous-jacent tel que déterminé et publié pour un jour par la Bourse.
Cours de l'Actif sous-jacent pendant la Période de contrôle:	Prix du contrat Futures tel que déterminé et publié par la Bourse.

Date de lancement:	5 mars 2025
Date de paiement (date du débit):	7 mars 2025
Période de contrôle:	Période de la Date de lancement à la Date d'évaluation (incluses).
Date d'évaluation:	*Dans le cas d'un exercice:* Date d'exercice *Dans le cas d'une résiliation ordinaire:* Date de résiliation ordinaire
Date d'exercice:	Le dernier jour ouvré de paiement du mois de mars, juin, septembre et décembre de chaque année pendant lequel le produit est effectivement exercé, la première fois à la date effective du 31 mars 2025.
Date de résiliation ordinaire:	Le dernier jour ouvré de paiement du mois de mars, juin, septembre et décembre de chaque année, la première fois à la date effective du 30 juin 2025.
Date de règlement:	Au plus tard le cinquième jour ouvré de paiement suivant la Date d'évaluation.
Type de règlement:	Numéraire
Type d'exercice:	Bermudes (l'exercice peut avoir lieu à chaque Date d'exercice)
Unité minimale d'exercice:	1 produit

L'Emetteur dispose d'un droit de résilier le produit sans préavis en cas d'événement extraordinaire. Les événements extraordinaires peuvent être, entre autres, la radiation de la cote ou la disparition de l'Actif sous-jacent, des modifications de la loi, des événements fiscaux ou l'impossibilité pour l'Emetteur de mener à bien les transactions de couverture nécessaires. En cas de résiliation, la valeur de résiliation peut être considérablement inférieure au prix d'achat. Il est même possible que l'investissement soit entièrement perdu. Vous supportez également le risque que le produit soit rappelé par anticipation à un moment qui ne vous est pas favorable, et vous pourrez uniquement réinvestir la valeur résiduelle selon des conditions moins favorables.

Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné aux particuliers ayant pour objectif une participation amplifiée aux variations de prix et/ou de la couverture avec un horizon d'investissement à court terme. Ce produit est un produit destiné aux investisseurs ayant des connaissances ou expériences avancées dans les marchés financiers et dans l'investissement de produits similaires, et ayant la capacité de comprendre le produit, ses risques et ses bénéfices. L'investisseur pourra supporter des pertes (jusqu'à la perte totale du montant investi) et n'attache pas d'importance à la protection du capital.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur synthétique de risque

Risque le plus faible **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de référence. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:		**1 jour calendaire (période de référence)**
Exemple d'investissement:		**EUR 10 000**
Scénarios:		**Si vous sortez après la période de détention recommandée**
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**	
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement en pourcentage (non annualisé)	EUR 5 101 -49,0%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement en pourcentage (non annualisé)	EUR 9 121 -8,8%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement en pourcentage (non annualisé)	EUR 9 905 -1,0%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement en pourcentage (non annualisé)	EUR 10 671 6,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les scenarios présentés représentent des résultats possibles calculés sur la base de simulations.

QUE SE PASSE-T-IL SI SOCIÉTÉ GÉNÉRALE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Si l'Emetteur fait défaut, vous ne pourrez réclamer toute somme impayée qu'auprès de Société Générale (le Garant). Si Société Générale fait défaut ou est en faillite, vous pourriez subir une perte partielle ou totale du montant investi. Si les dettes senior non privilégiées (visées à l'article L 613-30-3-1-3° du Code Monétaire et Financier) de Société Générale font l'objet de mesures au regard de la règlementation relative au mécanisme de renflouement interne (bail-in), par réduction de la dette jusqu'à zéro, conversion en titres de capital (actions) ou report de maturité, votre créance sur l'Emetteur peut être réduite au montant en principal et/ou intérêts qui seraient dus aux porteurs des titres et/ou à la valeur des titres de capital ou d'autres titres ou autres engagements de Société Générale ou d'autres personnes qui seraient livrés aux porteurs des titres si ceux-ci avaient été émis directement par Société Générale et avaient donc eux-même été l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne. Votre investissement n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation. Vous trouverez les notations de Société Générale sur https://investors.societegenerale.com/en/financial-and-non-financial-information/ratings/credit-ratings.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- que vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%)
- EUR 10 000 sont investis

	Si vous sortez après la période de détention recommandée
Coûts totaux	EUR 44
Incidence des coûts (*)	0,4%

(*) Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage est calculé en tenant compte du coût total de la période, divisé par le montant de l'investissement et ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après la période de détention recommandée
Coûts d'entrée	Ces coûts sont déjà inclus dans le prix que vous payez.	EUR 106
Coûts de sortie	Ces coûts sont déjà déduits du prix que vous recevez.	EUR -66
Coûts récurrents liés à la période de détention recommandée		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,03% de la valeur de votre investissement par rapport à la période de détention recommandée. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels.	EUR 3

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée: 1 jour calendaire (période de référence)

Il est impossible de formuler une recommandation personnalisée concernant la période de détention. Du fait de son effet de levier, le produit réagit aux moindres fluctuations du cours de l'Actif sous-jacent, ce qui entraîne des pertes ou des profits sur des périodes imprévisibles. Toute recommandation personnalisée concernant la période de détention constituerait une information erronée pour les investisseurs qui spéculent. Pour les investisseurs achetant le produit à des fins de couverture, la période de détention dépend de l'horizon de couverture de chaque investisseur.

Outre la vente du produit sur le marché sur lequel le produit est coté ou sur le marché de gré à gré, vous pouvez résilier le produit à une Date d'Exercice, en transmettant un avis d'exercice indiquant les produits concernés à l'agent payeur. Vous devez en instruire la banque dépositaire responsable de l'ordre de transfert des produits indiqués. Une fois la résiliation effective, vous percevrez une Valeur de Remboursement, comme détaillé dans la section « En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus. Si vous devez résilier ou vendre le produit avant la fin de la période de détention recommandée, les sommes que vous percevrez pourraient être (considérablement) inférieures aux sommes que vous auriez obtenues autrement.

Cotation du marché	Euronext Access Paris	**Taille minimale des opérations**	1 produit
		Cotation de prix	Cotation par unité

L'achat et/ou la vente du produit peut être temporairement compromis(e) ou complètement impossible en cas de situation particulière du marché ou de perturbations/défaillances techniques.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Toute réclamation concernant la personne qui apporte des conseils sur le produit ou qui le vend peut être déposée directement auprès de cette personne par le biais du site Internet concerné. Toute réclamation concernant le produit ou la gestion du produit par l'Emetteur de ce produit peut être déposée par écrit (courrier ou message électronique) à Société Générale, à l'adresse suivante SOCIETE GENERALE, Regulatory Information Department, 17 cours Valmy, 92987 PARIS LA DEFENSE CEDEX, FRANCE, adresse électronique info@sgbourse.fr ou www.warrants.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier Document d'information clé est disponible en ligne à l'adresse www.warrants.com. Ce document peut faire l'objet de mises à jour depuis sa date de publication. Le prospectus, ses éventuels suppléments et les conditions définitives sont publiés sur le site de la Société Générale (www.warrants.com; prospectus et compléments dans la rubrique Legal documents / Prospectuses; conditions définitives en entrant l'ISIN dans le champ de recherche puis dans la rubrique Documentation), le tout conformément aux exigences légales. Afin d'obtenir des informations plus détaillées - et en particulier des précisions sur la structure et les risques associés à un investissement dans le produit - vous devez lire ces documents.